

Futurs de villes

Session de formation • 2 et 3 octobre 2025
Futuribles International • Paris

Objectifs pédagogiques et compétences visées

À quoi ressembleront les villes de demain ? Les turbulences écologiques, sociales, numériques, démographiques, sanitaires, géopolitiques se multiplient et bouleversent les manières de se loger, travailler, se déplacer, faire ses courses, s'informer, se rencontrer, agir collectivement, etc. Les villes changent, et aussi la manière de les concevoir, fabriquer, gérer, habiter. Jamais exercice de prospective urbaine n'a été aussi périlleux, et en même temps, jamais les urbanistes ou prospectivistes n'ont été autant invités à s'y livrer. Car la dimension matérielle des villes permet d'atterrir concrètement et de constituer un outillage pour l'action.

Cette septième édition de la session « Futurs de villes » a choisi de mettre l'accent sur sept sujets qui correspondent à des changements de paradigmes ou à des thématiques émergentes, à même de bousculer les cadres d'action. On zoomera ainsi sur l'eau, la mobilité, l'immobilier, les finances locales, les territoires moches, les rues de demain et on fera un pas de côté. Avec pour en parler, des intervenants représentant diverses postures (entrepreneur, académique, fonctionnaire, etc.) et une diversité de grilles de lecture (paysagiste, politiste, ingénieur, etc.) à même d'équiper notre regard sur le présent et l'avenir.

Intervenants

Session animée par **Isabelle BARAUD-SERFATY**, économiste et urbaniste, directrice d'Ibicity, professeur affiliée à l'École urbaine de Sciences Po Paris.

Avec la participation de :

- ▶ **Alexandre BORN**, cofondateur et directeur général de Bellevilles, foncière immobilière responsable, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2024.
- ▶ **Achille BOURDON**, architecte, associé gérant de Syvil architectures.
- ▶ **Cathy BOUVARD**, directrice des Ateliers Médecis de Clichy-sous-Bois et Montfermeil.
- ▶ **Laure CARDINAL**, directrice des finances de la Ville de Saint-Denis.
- ▶ **Jérôme DENIS**, directeur du Centre de sociologie de l'innovation à Mines Paris – PSL, co-auteur de *Le Soin des choses. Politiques de la maintenance*, prix du livre d'architecture 2023.
- ▶ **Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE**, paysagiste à l'agence TER et présidente de la Fédération française du paysage Île-de-France.
- ▶ **Thomas MATAGNE**, président-fondateur d'Ecov.

Jeudi 2 octobre 2025

9h00-9h15 – Petit déjeuner d'accueil

9h15-9h45 – Introduction générale et tour de table

Isabelle BARAUD-SERFATY

9h45-11h15 – Le futur de l'eau dictera-t-il le futur des villes ?

Comment les villes pourront-elles gérer alternativement le trop d'eau (les inondations) et le manque d'eau (pas assez d'eau) ? De quelle manière le paysage et la morphologie urbaine peuvent-ils constituer des réponses ? Des racines à la cime des arbres, quelles échelles doivent être appréhendées pour rafraîchir la ville et permettre l'évacuation des eaux pluviales ?

Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE

11h15-11h30 – Pause

11h30-13h00 – Le covoiturage public transformera-t-il les territoires ?

La dépendance à la voiture individuelle pour se déplacer au quotidien est particulièrement forte dans les territoires périurbains et ruraux, avec des conséquences qui sont à la fois écologiques, sociales et politiques. Dans quelle mesure la voiture peut-elle devenir un nouveau transport collectif avec des lignes de covoiturage comme on a des lignes de RER (avec des stations physiques, des horaires, des parcours) ? Avec quel nouveau partage des rôles entre collectivités et individus ?

Thomas MATAGNE

13h00-14h30 – Déjeuner en commun

14h30-16h00 – Foncières solidaires et épargne citoyenne : quelles capacités de transformation ?

L'accès à un immobilier abordable est souvent un défi dans les métropoles tandis qu'ailleurs, dans les zones détendues, rurales, villes moyennes, quartiers périphériques, la

réhabilitation de logements, commerces, tiers-lieux et espaces d'activités est une composante clef de la revitalisation de ces territoires.

Entre utilité sociale et logique d'investisseur, les foncières solidaires sont à l'avant-garde de modes d'action hybrides, entre public et privé, qui pourraient demain se généraliser.

Alexandre BORN

16h00-16h30 – Pause

16h30-18h00 – Les communes auront-elles encore les moyens financiers d'agir ?

Les finances des collectivités locales s'annoncent durablement sous pression alors même qu'elles sont de plus en plus sollicitées pour fournir des services de proximité à leurs habitants. Avec 150 000 habitants dans le département le plus pauvre de France, et la région la plus riche, la commune nouvelle de Saint-Denis (fusion des villes de Saint-Denis et de Pierrefitte-sur-Seine) illustre les défis à venir : les villes auront-elles encore les moyens d'agir, notamment pour répondre aux futurs besoins des habitants et faire face à la montée des inégalités sociales ?

Laure CARDINAL

Vendredi 3 octobre 2025

8h45-9h00 – Petit déjeuner d'accueil

9h00-10h30 – Prospective de la France moche

En 2010, la couverture de *Télérama* sur « La France moche » fit grand bruit. Depuis, les zones commerciales et logistiques ne se sont pas particulièrement « embellies », au point que l'État a lancé en 2023 un plan pour métamorphoser les entrées de villes et leurs alignements de « boîtes à chaussures ». Et si pourtant, paradoxalement, l'avenir des villes prenait place précisément dans ces zones périphériques ?

Achille BOURDON

10h30-11h00 – Pause

11h00-12h30 – Prendre soin des rues en 2061

Il y eut l'époque des maires bâtisseurs, puis celle des maires bâtisseurs-battus. Sans doute aura-t-on demain des maires « mainteneurs », car la maintenance, qui est l'art de faire durer les choses, est de plus en plus envisagée comme une manière de répondre à la finitude des ressources naturelles et à la contraction des finances publiques locales. Comment prendra-t-on soin des rues lorsque celles-ci seront à la fois des lieux pour se déplacer, commercer, sociabiliser, se rafraîchir, et qu'elles seront peut-être plus végétales que minérales ? Qui, des collectivités, des habitants ou de nouveaux acteurs, en assurera la maintenance ?

Jérôme DENIS

12h30-14h00 – Déjeuner en commun

14h00-15h30 – Que dit la banlieue du futur des villes ?

Les Ateliers Médecis situés à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, qui prendront place en 2026 dans un nouveau bâtiment d'ambition nationale, visent à réaffirmer la place de la création artistique dans les banlieues. Leur objectif est de « faire de la Seine-Saint-Denis non plus un territoire dont on parle, mais d'où l'on parle ». Alors que la culture permet de gagner en sensibilité et en altérité, comment faire émerger de nouveaux langages pour faire langage commun ?

Cathy BOUVARD

15h30-15h45 – Pause

15h45-17h00 – Synthèse et évaluation

Isabelle BARAUD-SERFATY

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Un dossier sera remis aux participants comprenant la copie imprimée des principaux supports utilisés ainsi qu'une bibliographie. Ce dossier pourra être téléchargé à l'issue de la formation.

Le nombre de participants sera limité à 20 afin de permettre un maximum d'échanges.

La session sera coordonnée par Isabelle Baraud-Serfaty, économiste et urbaniste, directrice d'Ibicity, avec la participation d'intervenants différents pour chaque séquence d'une heure et demie.

Suivi et appréciation des résultats

Toutes les séances seront introduites par un exposé très largement illustré d'exemples concrets et ponctué d'échanges avec les participants qui permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.

Public visé et prérequis

Cette formation s'adresse aux personnels d'entreprises impliquées dans la production du cadre urbain (BTP, éco-technologies, énergie, transports...), aux collectivités territoriales, aux agences d'urbanisme..., et plus généralement à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du cadre urbain.

Nous nous réservons le droit de vous joindre pour vérifier l'adéquation de votre profil avec le programme choisi afin de garantir l'homogénéité du groupe et la qualité de la formation.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalités d'évaluation

Cette session de formation fera l'objet d'une évaluation par les participants. À l'oral, à la fin de la session et à l'écrit, par le biais d'un questionnaire électronique envoyé à chaque participant.

Modalités pratiques

La formation a lieu au siège de Futuribles International, 47 rue de Babylone, 75007 Paris, France. Bouton sous le digicode pour ouvrir la porte cochère, au fond de la cour pavée, interphone, 2^e étage, accessible par ascenseur ou escalier.

Métro : Saint-François-Xavier, Vaneau ou Sèvres-Babylone.

Parking : Bon Marché ou Invalides.

Vous recevrez une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de votre inscription et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, nous pouvons vous transmettre une convention de formation et une liste d'hôtels.

Inscription

Corinne Roëls • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 • E-mail : croels@futuribles.com

Futuribles International • 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France

Site Internet : www.futuribles.com

Siret : 784 314 940 00056 • APE : 9499Z • N° TVA : FR21 784314940

N° d'agrément : 11751653975 • Certifié Qualiopi

Participant

Nom - Prénom

Organisation - Service

Adresse

.....

Code postal - Ville - Pays

Tél.

E-mail

N° TVA

Si différentes :

Adresse de convocation

.....

Adresse de facturation

.....

- S'inscrit à la formation « Futurs de villes » des 2 et 3 octobre 2025, au prix de 1 430 euros hors taxes, soit 1 716 euros TTC (TVA à 20 % incluse)*.

**Les frais de participation comprennent la participation à l'ensemble de la formation et les supports. Les déjeuners sont offerts aux participants. Toute inscription multiple permet, dès la deuxième inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 % (remise non cumulable avec les remises dont bénéficient les membres de Futuribles International). Les membres partenaires de Futuribles International sont dispensés de frais de participation (valable pour une personne dans la limite des places disponibles).*

Futuribles International est un organisme de formation certifié Qualiopi. Son numéro d'enregistrement est le 11751653975.

La formation dure 14 heures réparties en deux journées de 7 heures.

Règlement

- Par virement bancaire. Banque Neuflyze OBC-00107
IBAN : FR76 3078 8001 0710 2020 4120 024 / BIC : NSMBFRPPXXX

- Par carte Visa American Express
N°
- Expire fin Cryptogramme

- Par chèque à l'ordre de Futuribles International

- Au reçu d'une facture

Date : Signature et cachet :

Conditions générales de vente

En cas d'annulation, formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 15 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité mais les personnes inscrites pourront se faire remplacer. Futuribles International se réserve la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenants. Si par suite de circonstances majeures, Futuribles International ne pouvait assurer à la date prévue la tenue de la session de formation, elle s'engage à proposer de nouvelles dates de remplacement. En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de commerce de Paris est réputé compétent.